

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Bertrand Buchs, Jean-Luc Forni, Olivier Cerutti, Delphine Bachmann, Marie-Thérèse Engelberts, Anne Marie von Arx-Vernon, Jean-Marc Guinchard, François Lance, Guy Mettan, Xavier Magnin

Date de dépôt : 26 février 2018

Proposition de motion

Pour un projet pilote de création de microentreprises !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les 40 000 personnes en Suisse¹ et 4000 personnes à Genève (statistiques cantonales 2017) arrivant en fin de droit du chômage ;
- les 20 425 personnes (2016) recevant une aide financière de l’Hospice général ;
- la situation budgétaire difficile du canton et des communes ;
- la transformation du monde du travail et du type d’emplois² ;
- les enjeux de la nouvelle économie et de l’intégration de l’intelligence artificielle,

invite le Conseil d’Etat

- à mettre en place un projet pilote consistant à :
 - ouvrir un concours pour projets de microentreprises à destination des personnes en fin de droit ou bénéficiaires d’une aide financière de l’Hospice général ;

¹ <https://goo.gl/mbBNdb>.

² <https://goo.gl/4fP3c5>.

- créer un jury composé de personnalités de l'économie privée s'engageant à coacher les projets sélectionnés ;
- soutenir financièrement 10 projets pour une valeur à déterminer ;
- garantir 2 à 3 ans de revenu de base ;
- à créer un partenariat avec le privé pour financer au minimum 50% de ce projet.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les budgets liés à l'emploi et au social augmentent chaque année. Et chaque année, nous n'avons pas d'autre choix que de les soutenir au risque de couper les prestations.

A l'orée d'un changement économique radical et de l'augmentation de l'utilisation de l'intelligence artificielle, nous nous devons de tester de nouvelles solutions pour sortir de ce cercle vicieux.

Les statistiques cantonales sont sans appel, la logique voulant qu'un revenu minimal assorti d'un coaching (lui aussi de plus en plus minimal) ne fonctionne pas bien et fonctionnera de moins en moins bien à l'avenir. En effet, les prévisions montrent que le travail sera plus rare et destiné à des personnes apportant une plus-value à l'intelligence artificielle, probablement des personnes très formées. Des métiers et des emplois vont disparaître laissant sur le carreau toute une partie de la population.

Il est donc temps de tester une nouvelle logique, afin de comprendre si celle-ci pourrait être mieux adaptée à notre époque. Cette dernière sous-tend l'idée d'un revenu de base universel. Elle a pour principe que de donner une somme à une personne, sans lui donner des axes de dépenses ou un budget, offre de meilleurs résultats³.

A partir de cette prémisse, le Parti démocrate-chrétien propose donc ce créer un projet pilote visant à :

- ouvrir un concours de projets de microentreprises à destination des personnes en fin de droit du chômage ou bénéficiaires de l'aide sociale ;
- sélectionner 10 projets selon les critères de l'économie durable ;
- créer une équipe d'entrepreneurs donnant du temps pour coacher les projets sélectionnés ;
- investir (et non prêter) une somme à déterminer pour financer la création de ces microentreprises ;
- donner aux personnes sélectionnées l'équivalent de 2 à 3 ans de revenu garanti, indépendamment des revenus de l'entreprise ;

³ Exemples à lire dans « Utopies réalistes » (Seuil, 2017) de l'écrivain et historien néerlandais Rutger Bregman.

- financer ce projet par un partenariat avec le privé.

L'hypothèse que ce projet devra vérifier est que, en investissant cet argent, le taux de réinsertion dans l'économie est non seulement supérieur, mais que l'investissement coûte au final moins cher que les dépenses liées à l'aide sociale classique.

Actuellement en Suisse, le chômage n'est pas à un niveau conjoncturel et les bénéficiaires de l'aide sociale augmentent. Cela veut probablement dire qu'une partie de cette population ne correspond plus aux exigences du marché du travail en termes de productivité ou de formation. Cela ne veut cependant pas dire que ces mêmes personnes, avec assez de ressources, n'auraient pas les capacités de créer leur propre microentreprise et ainsi retrouver un revenu et une place dans la société.

Prenons l'exemple d'une femme ayant travaillé dans la vente pendant 20 ans, passionnée de coiffure. Elle ne retrouve pas de travail dans la vente et ne peut pas travailler en salon, car elle n'a pas de formation ou d'expérience attestée dans ce domaine. Pourquoi ne pas lui donner les moyens de lancer son entreprise de coiffure à domicile pour personnes ayant de la difficulté à se déplacer (jeunes mamans, personnes ayant un handicap, personnes âgées, actifs pressés) ?

Le PDC est attaché aux valeurs de subsidiarité et de dignité individuelle. Dans ce sens, il souhaite encourager l'entrepreneuriat et une réappropriation du marché du travail. Bien entendu, ce projet devrait faire partie d'un ensemble de mesures visant à soutenir des personnes éloignées du marché de l'emploi. Il constitue cependant une piste qu'il serait dommage de ne pas explorer. Aussi, Mesdames et Messieurs les députés, nous vous remercions du soutien que vous voudrez bien porter à cette proposition de motion.